

Ce qu'il faut retenir des premiers vœux virtuels des maires

La crise sanitaire a empêché les cérémonies de vœux, chères aux maires, de se tenir. Certains, dans l'Audomarois, ont fait le choix de les adresser quand même, virtuellement, « via » les réseaux sociaux. Style, timing, impact, on les décrypte pour vous.

PAR JENNIFER-LAURE DJIAN
saintomer@lavoixdunord.fr

AUDOMAROIS.

LE TIMING

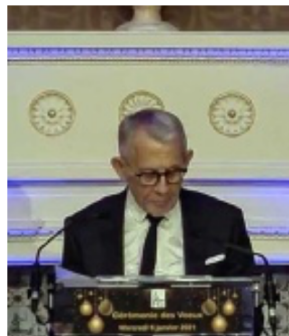
La palme de la brièveté revient à Joël Duquenoy. Les vœux du président de la communauté d'agglomération du pays de Saint-Omer (CAPSO) élu en juillet 2020, postés sur sa page Facebook le 4 janvier – et pas sur celle de la collectivité –, durent... une minute tout juste. Francis Marquant est tout aussi concis, 1 minute 30, le 31 décembre vers 22 heures. François Decoster, avec sa kyrielle d'invités et sur un plateau installé, pour le symbole, dans la galerie des maires de la mairie de Saint-Omer, est le plus volubile le 8 janvier : 1 heure 30, le temps d'un long-métrage. Jean-Claude Dissaux, le maire d'Aire-sur-la-Lys, l'avant-veille, fait un peu moins long, 55 minutes, devant Roquetoire le 17 janvier (47 minutes) et Arques le 15 janvier (36 minutes). Bertrand Petit le 13, Laurent Denis le 15 janvier et Christian Leroy le 31 décembre font plus court, 14 minutes pour le premier, 2 minutes 40 pour le second – si l'on ne retient que sa prise de parole, le reste est une vidéo – et 4 minutes 20 pour le troisième.

« Dans ce contexte si particulier, nous devons nous résoudre à présenter nos vœux de manière virtuelle. »

LE STYLE

Ce n'est pas parce qu'on fait court qu'on ne raconte rien. En un peu plus de quatre minutes, Christian Leroy, président de la communauté de communes du pays de Lumbres, dit beaucoup de la singularité de son territoire et de ses choix. Pour 2020, il évoque la « feuille de route environnementale » du pays de Lumbres pour dix ans, et propose, pour 2021, de « trouver une alternative à la voiture individuelle ». Ambitieux.

En un petit quart d'heure, Bertrand Petit fait le tour des projets de Saint-Martin-lez-Tatinghem : place du Rivage, vidéo-protection, logements... Le maire d'Arques, Benoît Roussel, a choisi de sous-titrer son intervention en langue des signes : un clin d'œil aux services que la ville a souhaité accessibles aux sourds et malentendants. François Decoster, habitué des Facebook live, s'est offert un terrain de jeux à sa mesure : avec musiciens, élus, un animateur et des témoignages d'Audomarois, souvent triés sur le volet. Roquetoire a fait dans l'académique : un pupitre, un discours du premier adjoint puis celui de la maire, Véronique Boidin. Tout comme Aire-sur-la-Lys, mais en direct – les seuls, avec Saint-Omer, à avoir fait ce choix.



Jean-Claude Dissaux, maire d'Aire-sur-la-Lys.



Christian Leroy, président de la communauté de communes du Pays de Lumbres.



En direct ou pas, avec ou sans masque, chaque ville, chaque collectivité, a adressé ses vœux à sa manière.



Benoît Roussel, maire d'Arques.



Bertrand Petit, maire de Saint-Martin-lez-Tatinghem.

LE CONTEXTE

Florence Wozny, adjointe à Aire-sur-la-Lys, évoque « un scénario digne d'un film catastrophe, avec une violence inédite, une pandémie ». François Henneron, premier adjoint à Roquetoire, dit son « émotion », « dans ce contexte si particulier, nous devons nous résoudre à présenter nos vœux de manière virtuelle ». Benoît Roussel, à Arques, remercie les internautes pour leur « présence virtuelle ». Francis Marquant évoque son « amertume » à avoir annulé la cérémonie. Bertrand Petit rappelle son « attachement » à l'exercice, il « nous permet de nous rassembler dans un formidable esprit de convivialité ». Si la crise sanitaire est sur toutes les lèvres, et dans la forme même des vœux, François Decoster les transforme carrément en plaidoyer pour la vaccination par l'entremise de Guy Vandecandelaere, médecin à Blendecques, habitué des Facebook live du maire : « Le vaccin, c'est la clé pour sortir de la crise », estime le praticien.

LES RÈGLEMENTS DE COMPTE

Il y a peu d'annonces. C'est néanmoins le vecteur qu'a choisi Benoît Roussel, dont c'était la première cérémonie, pour annoncer la facture estimée du chantier de réhabilitation de l'hôtel de ville d'Arques, touché par le mэрule : plus de trois millions d'euros. Un « imprévu » qu'il a choisi de classer parmi les projets. Non sans une parenthèse en forme de règlement de comptes vis-à-vis de sa prédécesseur, Caroline Saudemont : « La réalité des dossiers est bien différente de ce qu'on a pu nous faire croire pendant six ans », assène-t-il.

À Roquetoire aussi, « nous aurions aimé une passation digne de ce nom mais ça n'a pas été possible, l'ancien maire ayant préféré ne pas être là ce jour-là », rappelle François Henneron. A contre-courant, François Decoster a préféré l'hommage. Assez logiquement à Jean-Jacques Delvaux, maire de 1983 à 2008 et dont il a été l'adjoint. Plus étonnamment à Bruno Magnier, maire de 2008 à 2014, un salut – il a démissionné en novembre 2020.

L'IMPACT

Christian Leroy comptabilise plus de 3 700 vues, Francis Marquant 830, Joël Duquenoy 139, Jean-Claude Dissaux plus de 3 800, Véronique Boidin plus de 2 700, Benoît Roussel un peu plus de 4 000, Bertrand Petit plus de 4 200, Laurent Denis plus de 2 500 et François Decoster près de 6 000. Ce qu'il faut en retenir ? Que le style importe peu. Mais l'endroit où on partage ses vœux compte beaucoup. ■

ET LE CÉSAR EST ATTRIBUÉ À...

Les plus rafraîchissants, ce sont les leurs. À Zudausques, les élus ont concocté une courte vidéo (4'30) plutôt rigolote pour leurs vœux. Alors, ils ne sont pas toujours très à l'aise. Le maire, Didier Bée, a la fâcheuse tendance à souffler son discours à son adjoint, mais l'intention est là. « Si tu étais une chanson ? Un lieu du village ? Un mot ? », s'interrogent trois d'entre eux. Un peu plus de 500 personnes ont découvert, en ligne, leurs réponses.